

Réunion du conseil Municipal du vendredi 16 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize septembre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Béville-le-Comte à 20h00, sous la présidence de Monsieur Eric SEGARD, Maire.

Conseillers présents : M. Ségard, Mme Pauvert-Rémy, M. Decourtil, Mme Vérité, M. Bouvet, M. Bray, M. Deraeve, Mme Drouilleaux, M. Gehan, Mme Leclerc, Mme Levesque, M. Masson, Mme Oury, Mme Turlin

Conseillers absents : M. Cerclé (pouvoir à M. Bouvet), Mme Clément, M. Fleury, Mme Jary (pouvoir à Mme Drouilleaux)

Secrétaire de séance : Mme Vérité

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire propose un planning de réunions des commissions pour examiner les dossiers importants de la commune. Lors de la prochaine réunion le vendredi 23 septembre, le projet de la Communauté de communes pour la rénovation de la halte-garderie située rue Pinceloup sera présenté.

Les comptes-rendus de conseil seront transmis dans un délai de 15 jours après validation par le secrétaire de séance.

1/ Convention Communauté de communes – schéma directeur pluvial :

La Communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile de France a transmis un projet de convention de groupement de commande pour passer un marché pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement eaux usées avec volet patrimonial et plan de zonage intégrant le pluvial.

Le marché prévoit une tranche optionnelle pour chaque commune correspondant au volet pluvial. Chaque commune aura le choix de valider ou non la tranche optionnelle. Le coût des études sera facturé à chaque commune par la Communauté de communes déduction faite de la subvention de 80% de l'Agence de l'Eau. 22 communes sont concernées par ce schéma directeur.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la convention de groupement de commande et autorise le maire à la signer.

2/ Cession d'un logement locatif par la SA HLM La Roseraie :

La SA HLM La Roseraie envisage la cession d'une maison située au 12 rue du Clos de la Butte au locataire actuel. L'avis de la commune est sollicité sur cette cession par les services de l'Etat. Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à cette cession.

3/ Compte-rendu annuel contrat concession SAEDEL lotissement la Charmille :

M. Ségard expose le compte-rendu annuel du contrat de concession établi par la SAEDEL pour le lotissement la Charmille. Le contrat de concession se termine en décembre 2022. L'opération sera clôturée et le solde financier sera reversé à la Commune. Le bilan financier prévisionnel fait apparaître un excédent de 41000 €. Les chantiers de construction des dernières maisons sont en cours. Les espaces communs du lotissement ont été cédés à la Commune.

Le Conseil municipal prend acte du compte-rendu annuel 2021 du contrat de concession.

4/ Demande de subvention FDI :

M. Le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Département pour des travaux de voirie (dispositif opération de sécurité). Les travaux de marquage et de signalisation ont été réalisés sur plusieurs rues, le montant des dépenses est de 4094 € HT et la subvention sollicitée s'élève à 1228 €.

Le conseil municipal décide d'approuver la demande de subvention auprès du Département.

5/ Participation des PEP28 aux frais de fonctionnement CLSH et halte-garderie :

Les PEP28 participent aux frais de fonctionnement pour les locaux occupés par le Centre de loisirs et la halte-garderie (consommations d'électricité, de gaz et d'eau). Le montant total de la participation pour l'année 2021 est de 10 550.12 €.

Le Conseil municipal approuve la participation financière pour les frais de fonctionnement des bâtiments utilisés par les PEP28.

6/ Participation FSL 2022 :

Le Fonds de solidarité logement (FSL) est géré par le Conseil départemental. Ce fonds intervient pour aider financièrement les personnes ayant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent, indépendant ou à s'y maintenir. Les communes disposant de logements sociaux peuvent participer financièrement au FSL à hauteur de 3 € par logement soit 225 € sur la base de 75 logements sociaux. En 2021, le montant total des aides versées au titre du FSL dans le Département représente environ 1 917 000 €.

Le conseil municipal doit se prononcer sur la participation au Fonds de solidarité logement, et aussi au FSL Energie et eau. En 2021 le Conseil avait voté une participation de 75 € pour le FSL Energie.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 225 € le montant de la participation au FSL et de participer à hauteur de 75 € pour le FSL Energie. La Commune ne versera pas de participation au FSL eau, ce fonds est abondé par le délégataire Veolia.

7/ Questions diverses :

Mise en compatibilité du PLU : La phase de concertation s'est terminée le 7 septembre après la réunion publique du 6 septembre. L'enquête publique concernant la mise en compatibilité du PLU aura lieu du 17/10/2022 au 19/11/2022. Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie.

Groupement d'achat énergies :

Les marchés de fourniture d'énergie ont été attribués pour la période 2023 à 2025 : Gaz de Bordeaux pour la fourniture de gaz, EDF pour la fourniture d'électricité.

Journées du patrimoine : ouverture de la mairie au public le samedi 17 septembre de 14h à 19h

CCAS : repas des personnes âgées le dimanche 23 octobre à la Halle des Sports. Les membres du conseil et leurs conjoints sont invités à cette manifestation.

Feuille bévilloise : le prochain n° de la feuille bévilloise paraîtra au mois d'octobre.

Fibre optique : la phase de commercialisation a débuté, le réseau n'est pas complètement déployé ce qui empêche le raccordement d'abonnés. SFR FTTH qui exploite le réseau va traiter ces problèmes.

Eclairage public : L'extinction nocturne de l'éclairage public est mise en place depuis le mois d'août. Les horaires d'extinction sont modifiés depuis le 5 septembre (extinction de 2h à 6h30).

Une nouvelle modification des horaires est envisagée avec une extinction de 0h à 6h.

Une nouvelle tranche de lanternes en LED est prévue d'ici la fin de l'année.

Restauration scolaire : M. Gehan expose que le SIRP va augmenter le tarif de cantine compte tenu de la hausse du coût d'achat des repas à Convivio et de l'application de la loi Egalim (50% de produits de qualité dans les menus).

Voirie : M. Decourtil fait le point sur la réfection des bordures caniveaux rue d'Aligre et Grande rue qui a été réalisée au mois d'août.

Cimetière : Mme Vérité propose de solliciter un devis afin de poser une plaque avec le nom des soldats morts pour la France sur la tombe des soldats de la guerre de 1870 située à l'entrée du cimetière.

Théâtre : la pièce de théâtre prévue à la Halle des sports le 1^{er} octobre est annulée.

M. SEGARD

MME VERITE

MME PAUVERT-REMY

M. DECOURTIL

M. BOUVET

M. BRAY

M. DERA EVE

MME DROUILLEAUX

M. GEHAN

MME LECLERC

MME LEVESQUE

M. MASSON

MME OURY

MME TURLIN